

l'unité

Journal de la Fédération du Parti Socialiste d'Ille-et-Vilaine

ISSN : 0760 - 5404



N° 181 - MAI 2006 - 0,76 EURO

Budget Régional
Les collectivités
assujetties.

(Pages I et II)
encarté en milieu
de journal

RÉINVENTER L'INDISPENSABLE SOLIDARITÉ ENTRE GÉNÉRATIONS

(Pages 4 et 5)



Vie Fédérale :

Etats généraux sur
l'égalité sociale. p. 2

En marge des Etats
généraux. p. 3

Edito : p. 3

Vu/Entendu : pp. 6 et 7

Nos collectivités :

Coup de pouce
à l'emploi : p. 6

Actualités nationales :

Mobilisation
contre le CPE : p. 7

Vie des sections :

Pipriac : p. 8

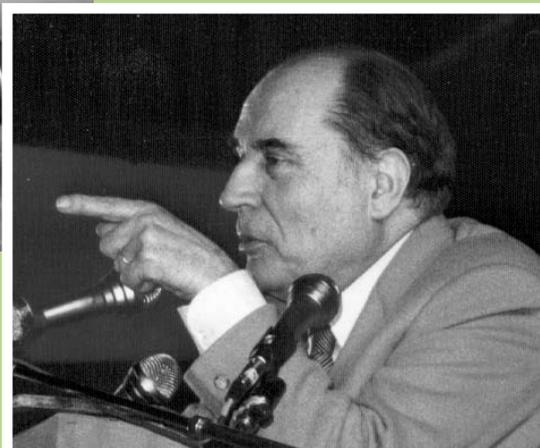
Agenda : p. 8

Le Carnet de Liaison N°6

du Groupe Socialiste
du Conseil Général est encarté
entre les pages 4 et 5.

NOTRE HISTOIRE : 10 MAI 1981 (pp. 6 et 7)

François Mitterrand au meeting de Rennes du 20 mars 1981



ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉGALITÉ SOCIALE

La Fédération d'Ille-et-Vilaine a accueilli une étape des Etats Généraux à Rennes le 8 avril. Les ateliers et le forum ont été très suivis ; malgré la prolongation des réunions, certains ont regretté de ne pouvoir s'exprimer davantage, tant les participants étaient nombreux.

«Pour vivre de mieux en mieux plus longtemps»

De nouvelles politiques sociales sont à imaginer et à mettre en œuvre. Et d'abord, se battre contre l'exclusion, éradiquer la pauvreté, sans verser dans l'assistance.

Paulette Guinhard-Kunstler a mis l'accent sur le témoignage des familles les plus pauvres qui résistent à la fatalité : «Ces parents veulent être sûrs de sortir de la pauvreté et surtout ne pas être des parents de futurs pauvres».



Pour lutter contre ces inacceptables inégalités, «il faut d'abord les identifier». Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 10% des ménages disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté et 1 million d'enfants sont concernés ; 1,26 million de personnes bénéficient du RMI ; 6 millions dépendent des minima sociaux ; 30 millions de repas ont été servis aux *Restos du Cœur* en 2005 contre 7,5 à leur création...

Quelques propositions :

- Arrêter de stigmatiser la pauvreté et lutter avec les gens en grande difficulté en fondant des comités d'usagers dans les centres sociaux.
- Abolir la situation des travailleurs pauvres en combinant sur plusieurs années revenus du travail et revenus de solidarité.
- Reconnaître l'action des travailleurs sociaux et organiser des Etats généraux du travail et de l'accompagnement social.
- Compléter la CMU qui concerne 5 millions de Français mais qui en laisse encore 3 millions de côté en finançant l'adhésion à une complémentaire santé en fonction des revenus.

Le droit à l'avenir

La solidarité entre les générations est l'un des grands fondements de la cohésion sociale.

En 2035, la population française des plus de 65 ans atteindra plus de 23 millions de personnes. Elle était de 12,6 millions en 2000. Le rapporteur a rappelé aussi que le Fonds de réserve des retraites créé et abondé par la gauche a été ignoré par la droite depuis 2002.

Plusieurs pistes de travail ont été lancées :

- Abrogation de la loi Fillon et retraite à 60 ans.
- Négociations à mener dès 2007 pour aboutir à un nouveau socle pérenne afin de consolider le régime de répartition et les niveaux des pensions. Elles devraient établir de nouveaux critères tenant compte de la pénibilité du travail accompli, du taux des pensions, du rétablissement de l'égalité hommes/femmes, de la durée des cotisations et du rachat des cotisations qui reste à favoriser pour les moins riches.

Retour d'EDF et GDF à 100% dans le public

«Défendre notre modèle social ne signifie pas que nous prônions le statu quo, l'immobilisme, l'absence de réformes». Bien au contraire, les socialistes veulent promouvoir une charte destinée à définir «le périmètre des services publics et en consacrer les principes fondateurs».

Les services publics doivent «garantir l'accès de chaque citoyen aux droits fondamentaux et servir de leviers aux grandes politiques publiques en faveur de la justice sociale». C'est dire que nous nous plaçons «aux antipodes de la politique suivie par la droite depuis 2002» a déclaré Christian Martin rappelant la casse et les privatisations opérées dans de nombreux secteurs.

Pour redonner confiance dans les services publics, voici quelques propositions :

- Création d'un pôle public de l'énergie avec le retour d'EDF et GDF à 100% dans le public.
- Soutien des services publics au niveau local par des schémas régionaux et notamment dans le domaine de l'eau.
- Affirmation du droit spécifique des services publics au niveau européen.



Une carte Santé-Jeunes 16 à 25 ans

La prévention c'est aussi l'un des quatre grands principes développés par l'atelier «santé». L'idée a été lancée d'une carte Santé-Jeunes 16-25 ans prévoyant notamment l'accès gratuit aux examens des dents, des yeux, des oreilles ainsi que des conseils sur la contraception, la diététique, les conduites addictives...

Autre initiative prévue dans le cadre de la coordination territoriale des soins : l'ouverture de 500 maisons de santé pour tous regroupant généralistes et spécialistes, adossées aux hôpitaux locaux et ouvertes au secteur médico-social afin de mieux prendre en charge les personnes âgées et handicapées.

«L'égalité devant la santé et l'accès aux soins pour tous, c'est la colonne vertébrale du projet Santé des socialistes». Elle implique la redéfinition des honoraires médicaux et un forfait de santé publique et de suivi des soins. S'est dégagé aussi le rappel du droit à la contraception, de l'accès à l'IVG et pour le grand âge, «le choix d'une fin de vie digne» s'appuyant sur un projet de loi autorisant l'assistance médicale dans le respect de la volonté du malade.

Début 2008 seront organisés les Etats généraux de la santé à partir de forums régionaux.

EN MARGE DES ÉTATS GÉNÉRAUX

L'article de Bernard Poignant publié par Ouest-France le jour de la tenue à Rennes des Etats Généraux a suscité des commentaires. Nous publions ci-dessous le courrier d'un militant et la réponse de Bernard Poignant.

«Les vérités» de Bernard Poignant

Militant socialiste j'ai parcouru le *Ouest-France* des 7 et 8 avril avant de me rendre au Liberté pour assister aux Etats généraux organisés par le PS. Un article, en page Bretagne (page 7), présentait les thèmes en débat à Rennes – en particulier les politiques sociales pour lutter contre la pauvreté, les orientations pour sauvegarder et rendre plus juste notre système de retraite par répartition ou encore l'avenir des services publics.

Mais on pouvait aussi lire en page 2 un article de Bernard Poignant. La thèse «réaliste» de notre responsable du BREIS et député européen est assénée dès le second paragraphe : il est facile de faire un état des lieux de ce qui ne va pas mais... «ce sera plus difficile sur les propositions».

Voilà la ligne de force de la contribution de ce qu'il appelle lui-même le «réformisme grand teint» ! Un peu court non ?

A l'encontre de la crédibilité de ce que le lecteur lira cinq pages plus loin sur nos orientations, trois exemples suivent :

- «il y a une limite au creusement des trous de nos finances publiques... les Français attendent de la franchise...» (Notre démarche politique serait-elle par nature pernicieuse ?!)

- «nous promettons de renationaliser EDF... je fais le pari que nous ne le ferons pas». (Circulez bonnes gens, les socialistes ne tiendront pas leurs engagements...)

- «le Congrès du Mans a écrit dans sa motion finale : la loi Fillon sera abrogée... ce n'est pas possible de procéder de cette façon... Une telle loi ne peut disparaître que si une autre la remplace...».

Il est inadmissible, sous couvert de «parler vrai», de donner à entendre que la position du Parti sur la question des retraites serait aveugle, irresponsable et figée. Au contraire, nos motions et débats soulignent la réalité du problème et la nécessité d'une grande négociation avec les partenaires sociaux, cadrée par des orientations justes et solidaires, en préalable à une nouvelle loi.

Mais cela ne doit pas masquer notre opposition résolue à la loi Fillon, conçue et votée par des libéraux, qui justement met en péril ces principes qui nous opposent à eux. Il faut abroger la loi Fillon parce qu'elle va à l'encontre de ce que nous voulons !

Pourquoi ne serait-on pas très clair sur ce qui nous oppose aux libéraux ? Pourquoi ne pas assumer ouvertement la réalité de ce clivage politique ?

Est-ce pour contrer cette tendance gauchiste, qui menace tout socialiste enclin à déceler à Droite des approches libérales, que B. Poignant fait enfin cette proposition audacieuse, délicieusement «iconoclaste» à ses propres yeux : osons «rechercher l'union nationale» sur les questions des retraites et de l'assurance maladie !

Ah qui dira le courage qu'il faut pour tant de lucidité !!

Chacun est libre de s'exprimer c'est pour moi une évidence. Mais les positions exprimées publiquement par Bernard Poignant par voie de presse le jour des Etats généraux à Rennes ne sont pas celles du PS !

Non seulement on peut le regretter mais on a aussi le droit d'être radicalement en désaccord avec cette ligne politique.

Cette critique je l'exprime en tant que socialiste, pas «communiste ou gauchiste» comme à l'avance il caricature ses contradicteurs !, mais en tant que socialiste qui souhaite à son parti la capacité de contribuer au rassemblement de toute la gauche sur une ligne politique claire et déterminée.

Pierre SOUBESTRE
Secrétaire de la Section
Rennes Nord-Est

Je suis sensible à cet appel touchant à la «discipline socialiste». J'ai cru constater qu'elle pouvait subir des coups de canifs.

Mais je persiste et je signe. Nous ne reviendrons pas sur les 40 annuités pour la retraite. Nous n'indemniserons pas 5 millions d'actionnaires dont 120 000 agents de l'entreprise EDF. Cela signifierait donner généreusement près de 10 milliards € aux détenteurs de capitaux.

Nous serons confrontés, au lendemain d'une victoire à la dure réalité des finances publiques et de l'endettement du pays.

Nous ne sommes plus en 1981 ni même en 1997. Nos concitoyens perçoivent les marges de manoeuvres de notre possible action. Je préfère dire ce que je pense avant plutôt qu'avoir à me contorsionner après.

J'ai connu cela en mars 1983. Je ne souhaite pas recommencer. Ma devise est simple : ni tête dans les nuages, ni tête dans le sable.

Bernard Poignant



Par Frédéric BOURCIER
Premier Secrétaire Fédéral

La solidarité contre l'immigration jetable

Nous avons condamné le projet de loi Sarkozy sur l'immigration du gouvernement qui risque de développer l'injustice et le désordre et qui multiplie les situations d'irrégularité et de précarité.

Que proposons nous ? Notre analyse part du bilan du gouvernement Jospin qui a mis en œuvre une politique équilibrée et juste entre 1997 et 2002. Le gouvernement de l'époque avait valorisé les trois voies de l'immigration légale : le travail, l'asile et la famille, et pratiqué dans ce cadre la régularisation de plus de 300 000 sans papiers.

Le PS se fixera comme l'un de ses objectifs prioritaires la mise en œuvre d'une politique d'intégration sécurisante et juste, capable d'offrir aux immigrés la stabilité et la sécurité juridique, pour une intégration réussie.

A cet effet, il faut rendre plus transparentes les conditions de l'immigration légale, pour diminuer les filières de l'immigration clandestine, et pour assurer le rayonnement et l'influence de la France à l'étranger.

Nous allons redéfinir une politique d'accueil et d'intégration avec la création d'un guichet unique pour les primo-arrivants. L'objectif serait de simplifier les conditions d'accueil, et de redéfinir un contrat d'accueil et d'intégration afin d'individualiser les processus d'accompagnement.

Il est envisagé également de créer une dynamique d'échanges décentralisés favorables au développement des pays d'origine comme la mise en place de partenariat d'aide au développement.

Contre l'immigration jetable, nous proposons donc une politique solidaire et responsable.

La population mondiale ne va cesser de croître dans les années qui viennent. En 2050, 9 milliards de personnes vivront sur la planète. Il n'y avait que 2 milliards de personnes en 1930, nous étions 6,5 milliards en 2005. En 2050, l'Inde sera la nation la plus peuplée avec une estimation de 1,628 milliard d'habitants. Elle dépassera la Chine, qui comptera «seulement» 1,437 milliard d'habitants.

L'Europe, continent le plus âgé

Le phénomène marquant en Europe sera double : léger recul de la population en 2050 (autour de 700 millions d'habitants) et surtout vieillissement très important : dès 2020, 25% de la population européenne dépassera les 65 ans soit 180 millions de personnes contre 16% en 2005. A cette échéance, la France comptera 160 000 centenaires. En 2050, on comptera deux actifs européens pour un retraité alors qu'en 2005, nous en sommes à quatre actifs pour un retraité.

Permettre une vie plus longue, c'est aussi un grand progrès pour l'humanité à condition d'imaginer des conditions d'existence adaptées à domicile, en famille ou dans un établissement spécialisé et d'offrir ce choix aux plus âgés.

La plus grande partie des anciens et notamment en France entend demeurer à domicile. Un exemple à méditer : la Suède a inscrit dans la loi ce droit du maintien à domicile.

Bien évidemment, les femmes sont plus concernées que les hommes par toutes ces mesures à prendre en raison de leur plus forte espérance de vie.

Bretagne : 36 400 bébés et 30 000 décès en 2005. Il naît chaque jour 100 bébés en Bretagne en moyenne : 51 garçons et 49 filles. Au 1^{er} janvier 2005, la Bretagne comptait 3 043 500 habitants dont 140 000 gagnés entre 1999 et 2005. Le solde breton 2005 est positif de 6 400 puisqu'il décède 30 000 personnes par an. Le mois de mars 2005 a enregistré un pic de 3 000 décès en raison de l'épidémie de grippe.

Ille-et-Vilaine affiche une plus grande vitalité que les autres départements. Avec un solde de 5 300 personnes, elle bénéficie de plus de 80% de l'accroissement annuel de population de la Région, le Morbihan ne gagnant que 800 personnes, le Finistère 500 et les Côtes-d'Armor en perdant 200. Notre département a dépassé les 900 000 habitants en 2004 et annonce 12 072 naissances en 2004 (contre 7 019 décès) et 12 471 naissances en 2005 (7 133 décès).

Dossier préparé par :
Michel BIHAN

En savoir plus : «Le Flash d'Octant» de l'INSEE, n° 118, avril 2006 ou www.insee.fr

L'accroissement et le vieillissement de la population en France et dans le monde impliquent de profonds changements de notre «vivre ensemble», des modes de vie et des politiques à mener en matière de partage des ressources, organisation du travail, santé et soins, urbanisme et transports, lutte contre l'isolement et l'exclusion....

Le Conseil Général engage 216 millions d'euros pour la solidarité.

Adopté à la mi-février, le budget départemental 2006 — comme celui de 2005 — traduit en actes concrets le message des élus de gauche devenus majoritaires au printemps 2004 au sein de l'assemblée départementale : «La solidarité au cœur du développement». Les élus sont allés dans tous les «pays» d'Ille-et-Vilaine pour présenter et débattre de leurs choix politiques avec un certain succès. Par exemple, plus de 100 personnes dont de très nombreux maires ont participé à la soirée réservée au Pays de Vitré, fin avril.

Sur un budget primitif total de 747 millions d'euros, plus de 216 sont consacrés à la solidarité soit 233 euros par habitant. C'est le plus gros poste du budget départemental.

Au sein de ce chapitre, outre les aides à la promotion et à la prévention de la santé, à l'insertion sociale et aux politiques en faveur des personnes handicapées (65 millions d'euros pour ce dernier chapitre soit +22% par rapport à 2005), sont programmés :

- L'amélioration du dispositif de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) qui favorise le maintien à domicile des personnes âgées. Actuellement, 12 844 personnes de plus de 60 ans vivant à domicile ou en établissement en sont bénéficiaires. Le Conseil Général souhaite qu'en cas d'aggravation de l'état de santé du bénéficiaire, la réévaluation de la prestation soit effective dès le dépôt de la demande et non plus au moment de la décision d'augmentation.



- Le renforcement des possibilités d'accueil en établissement avec l'objectif de 2 275 places supplémentaires entre 2006 et 2010 (actuellement 11 740 places sont disponibles alors que la population des plus de 75 ans est de 61 000 personnes en Ille-et-Vilaine*).

- La création d'un fonds-relais destiné à se substituer aux carences de l'assurance-maladie dans la limite d'une enveloppe annuelle évaluée à terme à 13 millions d'euros. Cette proposition novatrice qui consiste à prendre en charge par le département les dépenses de soins pour les personnes dépendantes n'a toujours pas reçu l'aval de l'Etat.

* Le dernier recensement de l'INSEE de 1999 donne les chiffres suivants pour l'Ille-et-Vilaine : 30 405 personnes de plus de 80 ans soit 3,5% de la population. Les projections annoncent 46 795 en 2010 et 54 042 en 2015.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

Vous connaissez d'autres initiatives destinées à favoriser les relations intergénérationnelles ? Vous avez des suggestions à faire ? Adressez-les à la Fédération par courrier ou par mail à fede35@parti-socialiste.fr (objet : initiatives intergénérationnelles).

able solidarité entre générations

L'expérimentation de l'aide de nuit aux personnes âgées

Un CLIC, c'est le sigle très facile à mémoriser du Centre Local d'Informations et de Coordination destiné à favoriser et à améliorer la vie quotidienne des personnes de plus de 60 ans dans tous les domaines : santé, loisirs, qualité de vie, adaptation du logement, hébergement en structures d'accueil.

Le CLIC, structure associative, sans se substituer aux associations en place, rassemble les données sur la population âgée de son secteur, identifie, fédère et coordonne les partenaires du secteur gérontologique (CCAS, ADMR, SIMAD...), collabore avec les élus locaux et départementaux et les administrations pour combler les manques, élabore des projets d'action de prévention, informe toutes les personnes qui le sollicitent...

Plusieurs CLIC sont en place en Ille-et-Vilaine : à Vitry (4, Jardins de la Trémoille), à Fougères (3, avenue de Normandie), à Chantepie pour les 23 communes du Sud-Est de Rennes (1 bis, rue de Provence), à Redon (7, rue des Douves), à St Brice-

en-Coglès (1, place du Général-de-Gaulle) pour les Marches-de-Bretagne, à Rennes (5, rue du Pré-Botté).

L'un d'eux, le CLIC All'Agés de Chantepie, expérimente depuis octobre dernier un service de veille de nuit auprès des personnes âgées avec l'appui de l'Aide à Domicile en Milieu Rural et l'Union Départementale des Associations de Soins. Entre 21 heures et 7 heures du matin, cela consiste à apporter des aides simples mais essentielles comme un coucher tard, un change, la fermeture des volets accompagnées d'une écoute téléphonique de la demande par des associations partenaires.

Cette expérimentation va durer un an avant de tirer un bilan. L'usager demandeur paie 40 € d'abonnement mensuel et 10 € par intervention d'une demi-heure majorée de 2,50 € les dimanches et jours fériés.

La même expérience a été lancée par l'ADMR dans le Pays d'Aubigné et une partie du Val d'Ille.

Une ligne téléphonique «*Ecoute maltraitance*» a été créée début janvier à l'intention des personnes âgées et handicapées par le Conseil Général. Tél 02 99 02 21 22 du lundi au vendredi de 9 à 18 h. La maltraitance étant prise au sens large : menaces, insultes, coups, vols ou spoliations, abus de médicaments, privation de papiers d'identité, manque de soins, abandon...

Le dialogue inter-générationnel : une multitude d'initiatives

Le douloureux épisode de la canicule de l'été 2003 a souligné la réalité de la solitude et la détresse de nombreuses personnes âgées à domicile ou même au sein des établissements. Depuis, de nombreuses initiatives ont été lancées pour favoriser le dialogue entre les générations. En voici une sélection.

Les CM2 de Jean-Zay prônent le jumelage. Dans le cadre du Parlement des enfants, les élèves du CM2 de Jean-Zay à Rennes ont élaboré une proposition de loi qu'ils vont présenter au vrai Parlement et qu'ils ont déjà soumis au député Philippe Tourtelier. Outre la Journée des enfants dans toutes les écoles, ils préconisent des animations, fêtes et déjeuners avec les anciens le premier jour du printemps, le jumelage des écoles et des maisons de retraite et que celles-ci soient construites à côté les unes des autres.

Villevêque (49) crée le Village des générations. Tout près d'Angers, à Villevêque, la Maison de l'Enfance (10 places de crèche et 8 en halte-garderie) et la Maison de retraite (6 unités de vie de 10 lits chacune) partagent le même bâtiment. Selon les jours et sans caractère d'obligation, les générations prennent leur repas ou jouent ensemble. En outre, 8 adultes handicapés vivent dans un centre d'aide par le travail (CAT) intégré au Village dans les services de maintenance, des cuisines ou à la lingerie.

L'OPAR lance Anim'à dom. Briser la solitude des aînés, c'est l'objectif de l'Office des Personnes Agées de Rennes, l'OPAR. Outre les services classiques d'aide à domicile, des jeunes bénévoles viennent partager quelques heures avec les anciens, pour parler, se promener, s'échanger des tuyaux dans le cadre d'Anim'à dom.

Les «cafés des âges». Faire s'initier ensemble à l'informatique des septuagénaires et des adolescents, c'est l'une des actions du «café des âges». Il peut se tenir dans un café mais aussi dans une mairie, des locaux associatifs, un centre social etc... Et traite de tous les sujets de société, de la vie quotidienne. Une émission de télé, un film, un livre, la préoccupation partagée par quelques personnes peuvent servir de point de départ à une discussion intergénérationnelle. Le «café des âges» est piloté par l'association «Vieillir c'est vivre» créée par Paulette Guinchard-Kunstler, secrétaire d'Etat aux Personnes âgées dans le gouvernement Jospin.

(www.agevillage.com ou www.cafe-des-ages.net)

Une chambre contre une présence : le PariSolidaire

Madeleine vient de perdre son mari. A la peine s'ajoute l'appréhension face à la nouvelle situation. Elle est valide, elle a toute sa tête et elle peut se débrouiller ; pas question donc de partir en maison de retraite. Mais Madeleine est un peu inquiète d'être seule chez elle, particulièrement la nuit. Elle aimerait une présence. Que faire ?

C'est sa voisine, Valérie Bouteloup, qui va trouver une solution, en lui proposant une expérience pratiquée depuis près de 10 ans en Espagne et qui essaime en France depuis quelques années : pourquoi ne pas proposer à un étudiant d'occuper une chambre chez Madeleine, en échange d'une présence rassurante et de quelques moments de compagnie ?

Mais comment trouver le locataire adéquat, un ou une étudiante disposé(e) à passer un peu de temps avec une personne âgée ? C'est le **PariSolidaire**, l'association créée pour l'occasion par Valérie Bouteloup, qui va prendre en charge cette responsabilité. Afin que la cohabitation se passe au mieux, **PariSolidaire** propose la signature d'une charte qui engage l'étudiant et la personne âgée, et suit la relation tout au long de l'année.

Les personnes âgées sont rassurées, et les jeunes soulignent l'enrichissement humain que représente pour eux l'expérience, au-delà du loyer réduit à une indemnité couvrant les dépenses d'occupation des lieux. Chacun est gagnant dans l'établissement de cette relation intergénérationnelle originale.

PariSolidaire. 06 20 34 09 40.



Une des solidarités intergénérationnelles au sein du PS : les retraités consacrent du temps à l'expédition de l'Unité 35, et aux mises sous pli. Vous voulez rejoindre l'équipe : 02 99 31 61 00

Depuis deux ans, l'élaboration des deux budgets de la Région Bretagne nous permet de mesurer tous les méfaits de l'Acte II de la décentralisation qui, loin de remplir ses objectifs de clarification des compétences et de proximité des décisions, est devenu le principal bras armé des gouvernements Raffarin-Sarkozy-de Villepin de démantèlement de l'Etat. Le Budget 2006 reprendait l'enjeu majeur de préparer dès à présent la réalisation pour 2012, de la Ligne à Grande Vitesse, qui placera Brest et Quimper à trois heures de Paris. Il faudra réaliser des investissements colossaux, sans négliger nos autres obligations liées à l'exercice de nos compétences directes (gestion des lycées, formation), ni nos politiques volontaristes en matière d'aménagement du territoire, d'intervention économique, de transport, de culture, d'environnement et de solidarité. L'objectif ambitieux, n'est que la mise en œuvre de nos engagements électoraux de 2004. Pourtant, la droite au pouvoir, éprise de vengeance au mépris de la démocratie, produit méthodiquement un contexte législatif et réglementaire aux conséquences qui ne tarderont pas à être dramatiques pour toutes les collectivités territoriales.

Les Collectivités assujetties, l'exemple du Budget breton

Des désengagements furtifs de l'Etat.

Par exemple, ont récemment été transférées aux régions sans compensation, la responsabilité des schémas sur la qualité de l'air et des déchets industriels, le financement de la SODIE⁽¹⁾, le retrait des DDE⁽²⁾ de leur mission de maîtrise d'ouvrage déléguée pour les lycées.

Lorsque les charges sont compensées, elle ne le sont pas, pour le moins, à «l'euro près».

Le surcoût du transfert des formations sanitaires et sociales sont déjà estimées pour 2006 à 1,4 M€.

Concernant le transfert des personnels TOS⁽³⁾, les charges pour la Région que l'Etat n'a pas prévu de compenser sont évaluées entre 7,35 et 9,18 M€. Par exemple, les charges induites liées à la formation, aux assurances, aux visites médicales etc ; de même que les charges induites pour

une Région qui devra désormais gérer des ressources humaines d'environ 3000 personnes au lieu de 400 auparavant. Les conséquences d'un éventuel alignement des personnels TOS sur le régime social et indemnitaire de la Région sont estimées à 6,2 M€ par an. Enfin, les compensations concernant les personnels non titulaires sont déjà insuffisantes de près de 50 %. Dans de telles conditions inadmissibles de transfert des personnels, la Région s'est engagée à assumer toute sa responsabilité envers des hommes et des femmes qui assurent des missions indispensables dans les lycées au sein de la communauté éducative.

Des désengagements préoccupants en matière d'aménagement du territoire.

La réduction des crédits du FNADT⁽⁴⁾ a entraîné, pour la Bretagne, une charge supplémentaire de 250 000 € en 2005.

Le traitement de l'échéance des Contrats de Plan État-Région (CPER) 2001-2006 s'avère catastrophique en raison de l'incapacité de l'Etat à tenir sa parole. A la fin 2006 le taux de réalisation de ses engagements devrait se limiter à 80%. Aujourd'hui, nous sommes inquiets quant aux dernières opérations inscrites, principalement dans les domaines des transports, de l'enseignement supérieur, de la recherche, et des projets territoriaux des communes et EPCI⁽⁵⁾ pour lesquels ces retards de financements mettent en péril de nombreux maîtres d'ouvrage.

Beaucoup d'incertitudes pèsent sur les futurs «Contrats de projets» (qui remplacent les CPER) car il se limiteront à de grands domaines d'intervention avec une enveloppe générale sans doute réduite de moitié par rapport aux anciens CPER. Le Conseil régional a décidé de défendre les dossiers en cohérence avec les Fonds européens, dont la nouvelle enveloppe pour 2007-2015 a été arrêtée à 430 M€ (72,2 %

FEDER et 27,8 % FSE) soit 30 % de moins pour la Bretagne. En effet, le Contrat de projets sera effectif dès le 1^{er} janvier 2007 bien qu'organisé dans la plus grande précipitation. Régions et Préfectures devaient transmettre au Gouvernement un premier diagnostic partagé Contrat de projets/Fonds européens, pour le 21 avril dernier, soit un mois après la commande du Gouvernement ! Aussi Jean-Yves Le Drian a-t-il proposé dans l'urgence, aux membres de la Conférence territoriale (les 4 présidents des départements et des 10 principales agglomérations) de conduire une action concertée pour soutenir les dossiers de l'accessibilité de la Bretagne (ferroviaire), le haut débit, l'innovation et la qualité de l'eau.

Des recettes diminuées pour réduire l'autonomie fiscale des Régions.

Lançant l'Acte II de la décentralisation, le gouvernement avait inscrit dans la Constitution le principe de l'autonomie fiscale des collectivités. Aujourd'hui, non seulement l'autonomie n'est pas acquise pour les Régions, mais elle diminue de budget en budget par la limitation infernale de nos recettes.

Les différentes dotations de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), dotations de compensation des transferts de compétences, etc) représentent 52,1% des recettes régionales ! Plus de la moitié de nos recettes ne dépendent pas de nous ! Comment peut-on alors parler d'autonomie des Régions, érigée en principe constitutionnel si la moitié de nos recettes dépendent du bon vouloir de l'Etat ? Naturellement, le gouvernement ne se gêne pas pour les diminuer : compensation ridicule des charges transférées, mais aussi ralentissement de l'augmentation de la DGF. Celle-ci, n'augmente que de 3,3% par rapport à 2005, alors que notre budget 2006 augmente réellement de 4,7%. Cela contribue largement à l'étranglement financier.

L'emprunt : Nous avons réussi à baisser notre emprunt de 40 M€ par rapport à 2004. Nous pouvons ainsi rétablir notre capacité d'épargne, afin de préparer les investissements ferroviaires qui dès 2009 entraîneront une montée en charge de notre endettement.

La fiscalité locale : Elle constitue notre seule variable d'ajustement, notre réel pouvoir d'augmenter nos recettes, témoignant de notre autonomie. Mais ce pouvoir reste encadré car nous ne pouvons agir que sur les taux d'impôt et non pas sur son architecture générale (notamment les bases de l'impôt) pour le rendre progressif donc plus juste. Là encore le gouvernement sait user de tout son pouvoir de nuisance. En effet, les réformes de la Loi de finance 2006, nous placent aujourd'hui dans une situation fort délicate. Si les effets du «bouclier fiscal» sont difficilement mesurables, en revanche, les conséquences de la réforme de la taxe professionnelle sur les finances régionales s'avèrent d'ores et déjà ravageuses, puisque le manque à gagner sur nos recettes fiscales est estimé à 12 M€ dès 2007.

La réforme consiste en un plafonnement du produit de cette taxe à 3,5% de la valeur ajoutée de l'entreprise avec quatre conséquences perverses.

Toutes les collectivités qui ont augmenté leur taxe professionnelle en 2005 ou voudront le faire — soit la plupart des collectivités de gauche — verront par un effet mécanique leurs ressources amputées.

En pratique ce système creusera les inégalités entre les territoires. Par exemple, dans les régions plafonnées à 90% (les plus industrielles, souvent les plus pauvres), une collectivité qui décidera une hausse de TP qui auparavant lui aurait rapporté 100, n'en percevra que 10.

Par ailleurs, les perdants de la réforme seront inévitablement les entreprises non plafonnées, notamment les petites entrepri-

ses du secteur des services qui subiront les hausses de taux.

Plus grave encore, la charge fiscale sera déplacée vers les ménages, les taux étant liés. L'exemple du département de l'Ariège montre que s'il décidait auparavant une augmentation des impôts de 100 €, les entreprises payaient 50 et les ménages 50. Tel ne sera plus le cas en 2006, car les entreprises ne paieront que 12,5 € contre 87,5 pour les ménages !

La réforme de la Taxe Professionnelle engendrera en 2006 une baisse du poids de l'impôt de près de 3,5 milliards d'€ pour l'ensemble des collectivités locales en France qui pourtant assument 70% de l'investissement public !

Revenons au Budget breton. Nous disposons de trois recettes fiscales. La Région ne touche que 9% du produit de la taxe professionnelle (50% pour les communes, 26% pour les départements...) si bien que contrairement à ce que prétend la droite, ce n'est pas la contribution supplémentaire demandée par notre collectivité qui risque de fragiliser nos entreprises. Enfin, la TP représente environ 2/3 de nos recettes fiscales, on comprend alors le manque à gagner de 12 M€ induit par la réforme. La taxe foncière (propriétaires) sera majorée de 7,6% ce qui représente un effort de 3 à 4 €. Enfin, la carte grise coûtera dorénavant 36 € contre 31 l'an dernier.

Dans un tel contexte d'incertitude et de réductions drastiques des recettes, c'est un exploit de proposer un Budget 2006 qui garde un équilibre financier tout en nous permettant de mener les politiques pour lesquelles nous avons été élus. Il s'élève à 795 M€ soit une augmentation raisonnable de 4,7%.

Parmi les principaux domaines d'action du conseil régional, la formation initiale (lycées) et la formation continue représentent 48% du budget, les transports 20%, l'économie (dont la mise

en place de l'Agence Régionale) 14%, les autres politiques regroupées 17% (des efforts sont tout particulièrement consentis dans les domaines de l'aménagement du territoire [mise en place des contrats de pays], de la solidarité [santé, logement] de la culture et du sport).

Transferts, désengagements, étranglement fiscal. Le gouvernement applique froidement la méthode libérale : délester le budget de l'Etat (baisses d'impôts) pour que son intervention se réduise à une peau de chagrin à peine régaliennne. Transférer le maximum de ses missions aux collectivités, assumées sur la fiscalité locale, donc injustement par tous les citoyens même les plus modestes. C'est grave pour la réussite de la décentralisation et notamment la régionalisation qui ne peuvent réussir sans un Etat fort, c'est grave pour le service public en général, pour l'équilibre et la solidarité entre les territoires.

C'est grave pour l'unité de notre pays qui se morcelle. La logique libérale de la communautarisation, puis de l'atomisation pour l'individualisme des citoyens est à l'œuvre. C'est la destruction du vivre ensemble par la destruction du lien social, du pacte social.

Les collectivités territoriales se retrouveront vite être les derniers bastions de résistance des services publics et de sauvegarde de la République. Jusqu'à ce qu'elles n'en aient plus les moyens. Voici les raisons de la colère des élus.

Stéphanie POPPE
Conseillère Régionale
Porte-parole
du Groupe Socialiste

- 1 — Société de reclassement des salariés
- 2 — Directions Départementales de l'Equipement
- 3 — Techniciens, ouvriers, de service
- 4 — Fonds National d'Aménagement du Territoire
- 5 — Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Coup de pouce à l'emploi dans les quartiers sensibles

Complémentaire santé : AGF suspend son projet «Excellence Santé».

12 000 euros de cotisation annuelle (4 000 pour le conjoint et 2 000 par enfant), c'est le chèque qui aurait dû permettre aux plus fortunés d'être soignés par les meilleurs spécialistes dans les établissements les plus performants. Ce projet des assurances AGF a été suspendu après avoir soulevé une vive émotion chez de nombreux médecins et notamment au sein du Comité consultatif national d'éthique (Le Monde 15 avril).

Loi SRU : le quota de 20% de logements sociaux sauvé par les sénateurs de gauche.

Atteindre en 20 ans le quota de 20% de logements sociaux dans les villes de plus de 3 500 habitants, c'est l'objectif fixé par l'article 55 de la loi de Solidarité et Renouvellement Urbains. Pour le contourner, la majorité des députés UMP avait imaginé d'y intégrer toutes les opérations d'accession sociale dont les prêts à taux zéro. Dans la nuit du 4 au 5 avril, malgré l'avis contraire du gouvernement, le Sénat a repoussé — par 171 voix (PS, PC, Radicaux de gauche, Verts, UDF et... 2 UMP) contre 157 — cette modification grave à l'esprit de la loi SRU et qui avait été dénoncée par l'abbé Pierre et une vingtaine d'associations. (Lire l'Unité 35 d'avril 2006, page 4).

S'informer sur l'eau en Bretagne.

La Région ouvre au public l'observatoire breton de l'eau. Plateforme Internet, accessible à tous, www.eauBretagne.org a été développée pour répondre de façon spécifique à la demande très importante d'information sur ce sujet en Bretagne. Complémentaire des sites existants, il assurera un rôle de portail et de veille sur les données de la qualité de l'eau diffusées par les différents producteurs de données.

Eau toujours

Le gouvernement a baissé culotte face aux lobbies dans l'élaboration du projet de loi sur l'eau : rien n'est fait pour encourager les économies d'eau, ni pour freiner la dégradation de la ressource, ni pour garantir un service public de l'eau. Encore une loi à modifier quand le PS reviendra au pouvoir.

L'embracement des banlieues à l'automne 2005 a inspiré au gouvernement la mise en oeuvre d'un contrat précaire spécifique aux jeunes, aujourd'hui abandonné : le fameux CPE. Rennes-Métropole a tiré d'autres conclusions des événements. Un employeur n'embauchera pas un jeune parce que son contrat sera plus flexible et moins protégé, mais parce qu'il aura besoin de recruter et que le jeune sera apte au poste proposé.

C'est en partant de ce postulat que la Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation professionnelle (cf. Unité 35 de février) a décidé de faire se rencontrer des jeunes et des bénéficiaires du RMI d'une part, et des chefs d'entreprise d'autre part. Toutes les structures impliquées (Rennes-Métropole, Ville de Rennes via le CCAS et le Contrat de Ville, l'ANPE, la Mission Locale, la FACE – Fondation Agir contre l'exclusion –, la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que des associations de quartier comme Intermède) ont joué le jeu et travaillé d'arrache-pied pour monter en trois mois seulement un projet qui en aurait requis 12 en temps normal.

Les candidats ont été présélectionnés en fonction des offres des entreprises. Et les entreprises ont proposé de «vrais» emplois, en CDD ou en CDI. Beaucoup d'offres dans les secteurs du bâtiment et de la propreté, mais aussi dans la restauration, le téléconseil, la représentation commerciale... (Autres ? «valorisants»).

Les bénéficiaires de l'opération sont satisfaits. «On s'occupe de nous, on nous prend au sérieux, c'est du concret. D'habitude on ne passe pas la barrière du CV ; là, on arrive directement à l'entretien avec le recruteur», commentent-ils. Et les candidats sont dûment préparés pour les entretiens. Pas question qu'ils passent à côté de leurs entretiens à cause du stress : un petit salon relooking et détente leur est proposé pour les mettre en valeur et en confiance.

De leur côté, les chefs d'entreprises et responsables des Ressources Humaines reconnaissent qu'ils n'auraient probablement pas recontacté ces jeunes s'ils avaient reçu leur CV ; mais qu'une fois en face d'eux, ils constatent que les candidats ont le profil requis pour les postes proposés, et qu'ils ont préparé leur entretien de façon très professionnelle. Après les 3 journées de job dating (sur Le Blosne, Villejean et Maurepas), on comptait déjà plus de 80 embauches et près de 350 deuxièmes entretiens dans l'entreprise. Bilan définitif courant du mois de mai.



Catherine Piro de PRISME, donne un coup de pouce et de précieux conseils aux candidats. «Souvent, ils répètent leur entretien avec moi ; ensuite, ils reviennent me remercier et me raconter comment ça s'est passé».

Notre histoire

LE 10 MAI 81

10 mai 1981, 20 heures, les télévisions et radios annoncent l'élection de François Mitterrand, premier Président de la République socialiste élu au suffrage universel.

L'émotion se lit sur les visages des militants encore présents dans les bureaux de vote, tandis que les cris de joie et les klaxons clament le bonheur et les espérances du peuple de gauche. La place de la mairie de Rennes est noire de monde. Cette liesse populaire concrétise l'alternance après 23 années passées dans l'opposition.

Les militants et sympathisants socialistes du département convergent vers le club Léo Lagrange de la Ferme de la Harpe, qui sera désormais le

lieu des soirées électorales du PS d'Ille-et-Vilaine. Ce 10 mai est l'accomplissement d'une campagne électorale lancée le 24 janvier 1981 par le congrès de Créteil, où 132 410 adhérents ont désigné François Mitterrand candidat à la présidentielle. Dès lors, l'engagement est sans faille ; on ne compte pas les soirées consacrées aux collages d'affiches, distributions de tracts, réunions publiques et discussions pour convaincre ses voisins et ses collègues de travail.

C'est par Saint-Malo le samedi 14 mars que François Mitterrand entreprend son tour de France. Le vendredi 20 mars, la salle Omnisports [le Liberté actuel] est comble pour «le plus important

Mobilisation contre le CPE

«Plus de deux mois de mobilisation, de blocage des locaux de Rennes II, plusieurs journées de manifestation battant des records historiques de participation, manifestation après manifestation, et, pour finir, la victoire éclatante d'un mouvement exemplaire.

Il est important aujourd'hui de revenir sur plusieurs aspects de ce mouvement.

Alors que rien dans la période récente ne pouvait laisser penser que le gouvernement céderait sur le CPE, les étudiants et les lycéens rennais, en pointe dans la lutte contre le CPE dès le 7 février, ne se sont démobilités à aucun moment, en lien avec les organisations syndicales de salariés puis avec l'ensemble de la population.

Ce n'est pas un hasard si les leaders rennais de la contestation étaient déjà présents sur le devant de la scène lors du mouvement contre le LMD en 2003, et si ils étaient également nombreux à s'être mobilisés lors de la campagne du traité constitutionnel européen au printemps 2005. Ce n'est pas un hasard non plus si la plupart d'entre eux sont des militants et des responsables du MJS et du PS.

La compréhension globale des enjeux, de la stratégie libérale qui conçoit la loi et la réforme comme des instruments de régression sociale, a permis à ces jeunes militants de garder le cap jusqu'à la victoire. Parce qu'après l'échec, malgré les nombreuses mobilisations, du mouvement contre la réforme des retraites comme de la plupart des mobilisations depuis 2002, il était indispensable qu'une victoire vienne redonner l'espoir. Loin d'être l'expression d'une angoisse face à l'avenir, la mobilisation des jeunes rennais, comme ils l'ont expliqué à chaque débat, action, manifestation, a été clairement l'aspiration au changement et la résistance à la régression sociale générée par le libéralisme économique. C'est également le sens de l'élargissement de la revendication initiale à une remise en cause de la loi injustement nommée «égalité des

chances», et en particulier des dispositions relatives au CNE ou à l'apprentissage.

En écho à l'unité syndicale, l'unité de la gauche. La volonté de la Fédération du PS de donner une perspective locale à la démarche nationale des partis de gauche a débouché, en Ille-et-Vilaine, sur la présence d'une banderole unitaire, derrière laquelle se pressaient les militants de toutes les organisations. Les réactions au passage de la banderole montrent que cette unité est une attente du peuple de gauche. Si chacun reconnaît l'expression des divergences dans le débat, l'impérieuse nécessité de l'unité aux moments décisifs est une exigence.

Les socialistes, qui prônent une autre répartition des richesses entre le capital et le travail, qui refusent la privatisation des services publics, qui veulent à tout prix de l'Europe sociale sont en phase avec la jeunesse.

Mais ne croyez pas que les jeunes rennais mobilisés contre le CPE voteront automatiquement pour les candidat(e)s socialistes. La démonstration de la crédibilité du projet et de ceux et celles qui le porteront sera le signe d'une étape importante vers la victoire. Pour cette raison, la proposition d'une allocation autonomie, aide unique et universelle, attribuée à tous les jeunes en formation ou en insertion sera un élément fort du projet des socialistes pour 2007.

Déjà présente dans le programme de l'élection présidentielle de 2002, elle marquera la volonté des socialistes de répondre aux attentes des jeunes. Depuis quelques années, la jeunesse est promise à la précarité lorsqu'elle n'y est pas déjà reléguée. En 2007 les socialistes sauront répondre à ces attentes, parce que si la victoire du mouvement social est porteuse d'une victoire politique, cette dernière doit annoncer la mise en oeuvre d'une politique d'espoir.

Cyrille MOREL
Secrétaire Fédéral

meeting socialiste que Rennes ait connu», selon *Ouest-France*.

C'est également le résultat du processus de rénovation du Parti Socialiste entamée au Congrès d'Épinay de 1971.

Le 10 mai 1981 et François Mitterrand s'inscrivent immédiatement dans l'histoire de la gauche et du socialisme français. Le nouveau Président présentera lui-même, dans son discours d'investiture le 21 mai, cet événement comme « la troisième étape d'un long cheminement après le Front Populaire et la Libération ».

Jean-Pierre Leborgne



La Harpe le 10 mai 1981 : la liesse !

Un lycée nommé Anita-Conti.

Le Conseil Régional a décidé de baptiser le lycée de Bruz du nom d'Anita-Conti, aventurière des mers et première océanographe française, qui s'intéressa de près au quotidien des marins-pêcheurs bretons. Sur 124 lycées bretons, celui de Bruz sera le 3^e seulement à rappeler la mémoire d'une femme. Faire progresser l'égalité homme-femme passe aussi par une meilleure reconnaissance de l'importance des femmes, notamment dans le domaine scientifique.

3029 modifications du Code des Collectivités territoriales en 10 ans.

Tous les records sont battus en matière d'administration des collectivités locales : le Code général des collectivités territoriales, le CGCT, a subi 3 029 modifications entre le 1^{er} janvier 1996 et le 1^{er} septembre 2005. Le CGCT contient 4 492 articles ! En moyenne, sont publiés chaque année depuis 2000, la bagatelle de 70 lois, 50 ordonnances et 1 500 décrets. (Le Courrier des maires d'avril 2006).

Défense des droits des immigrés : «Droit de cité en danger» est né à Rennes

Le projet de loi sur l'immigration concocté par Sarkozy et si redouté par les étrangers, discuté et voté en mai, a suscité à Rennes la création d'un manifeste «Droit de cité en danger». Son assemblée constitutive a eu lieu à l'Institut d'Études Politiques, le jour même (10 février) où le ministre de l'Intérieur présentait son projet en comité interministériel. «Nous avons le devoir de nous lever» explique le sociologue Juan-Manuel de Queiroz, l'un des cinq initiateurs du manifeste «Rejeter quelqu'un c'est lui dire qu'on ne veut pas qu'il existe, qu'il n'a pas sa place parmi nous. C'est l'humiliation la plus grave» (La Croix du 10 mai).

Accès aux soins palliatifs : la Cour des Comptes applaudit le programme 1999-2002.

D'habitude, la Cour des Comptes dénonce des gaspillages ou des erreurs lourdes, mais cette fois elle reconnaît «l'impact indéniable» des mesures prises sous le gouvernement Jospin afin d'augmenter entre 1999 et 2002 le nombre d'équipements mobiles de soins palliatifs, les réseaux de soins et d'hospitalisation à domicile. Cet effort remarquable ne comble pourtant pas l'insuffisance des moyens. Le conseil économique et social avait préconisé la création de 5 lits de soins palliatifs pour 100 000 habitants. La moyenne est aujourd'hui de 1,2 lit.

La section de Pipriac

Tout le monde aime être au centre de quelque chose – même si au PS, il est mieux porté de se revendiquer « à gauche de... ». Pipriac est donc au centre de la circonscription qui s'étend de Bruz à Redon, du Sel-de-Bretagne à Plélan-le-Grand. Les militants de Maure ont rejoint il y a trois ans la section de Pipriac voisine avec celles de Bain - Le Sel et Guipry.

pour leurs idées politiques». Alors il faut «faire de la politique autrement». «On continue à faire de la politique même quand il n'y paraît pas», explique Raymond comme une évidence. Joël renchérit : «On est tous relativement connus, on respecte nos engagements et les gens nous respectent pour nos idées». L'exemple que donnent les militants, une attitude en accord avec leurs



La section de Pipriac-Maure a été créée en 1978, suite au parachutage d'Alain Madelin sur la circonscription. «Forcément, ça nous a énervé, témoigne un militant. On ne l'a jamais vu dans le secteur, on n'en entend même plus parler». Les quelques personnes à l'origine de la section se sont ainsi lancées dans le combat : pas emballés par les «trucs politiques», selon leur expression, mais poussés par un vent porteur, une sorte d'engouement, et surtout un effet de groupe. «Et puis, c'est bien d'être contre mais si on ne fait rien en face... au moins, soyons présents», se sont-ils dit. La section compte actuellement 18 adhérents, ce qui représente chiffres en main, d'après Marc Tessier, son secrétaire, un très bon taux d'encartés.

Des militants très impliqués

Les militants sont tous engagés dans la vie syndicale et surtout associative. C'est nécessaire partout, c'est indispensable à la campagne : «le courant de gauche a du mal à y percer, indique Georges. Les élus de droite sont des notables, et les gens votent pour des personnes ou des familles qu'ils connaissent, pas pour des listes. Et au niveau municipal, on prend les gens pour leurs compétences, par

valeurs, voilà certainement un des éléments susceptibles de réhabiliter l'idée politique. La section s'efforce aussi de fédérer les bonnes volontés au-delà du PS. Ainsi, elle a lancé voilà deux ans sur Pipriac un collectif citoyen qui a pour but de mobiliser la population autour des thèmes d'opposition à la droite.

Pas d'élections sans candidat.

La section s'enorgueillit à juste titre d'avoir toujours présenté un candidat socialiste local aux élections cantonales. «On y va à tour de rôle, on occupe le terrain». Mais les militants qui sont aux responsabilités, comme Gilbert Amossé, maire de Lieuron et président de la Communauté de communes («vous vous rendez compte, s'enthousiasme Gérard, Gilbert président de la Communauté de communes ! Avec une minorité de gauche ! C'est un combat de 30 ans, ça !») s'inquiètent de ce qui reste des idées dans l'action quotidienne, où on gère la pénurie. La question va au-delà du canton : comment ferons-nous, Parti Socialiste, quand nous arriverons au pouvoir ? Quelles marges de manœuvre aurons-nous ?

PROCHAINES RÉUNIONS des COMMISSIONS FÉDÉRALES

Mercredi 10 Mai, à 20 h 30 :

Commission Education

Mercredi 31 Mai, à 20 h 30 :

Commission Entreprises

Mercredi 28 Juin, à 20 h 30 :

Commission Entreprises

Ces réunions se dérouleront au local fédéral.

La section de Bruz organise un débat le **mercredi 31 mai 2006 à 19 h** sur le thème «la République des territoires - pour une nouvelle démocratie» avec Marylise LEBRAN-CHU, députée du Finistère, 1^{re} Vice-présidente de la Région Bretagne.

Lieu : Salle Viviane, Espace Brocéliande, avenue de Brocéliande, Chartres-de-Bretagne.

Renseignements :

06 18 56 00 39 - ps.bruz@free.fr

La campagne d'adhésion

Plus que la distribution dans les boîtes aux lettres, le contact direct est privilégié. «D'abord parce que ça donne plus de résultat, alors que les boîtes aux lettres, on ne voit pas bien la différence entre un secteur fait et celui d'à-côté», explique Marc, qui fait toujours les propositions d'adhésion en direct. Ce sera la même chose pour cette nouvelle campagne d'adhésion : chacun s'est engagé à aller voir une personne, en commençant bien sûr par les sympathisants. Tout en s'interrogeant un peu sur la façon de retenir des «plus jeunes» ; pas forcément très facile... mais la Fédération peut et doit apporter son concours en matière de propositions spécifiques aux nouveaux adhérents. La section est également demandeuse d'argumentaires du Parti sur «les sujets qui vont sortir dans les campagnes cantonales et municipales» : les éoliennes, les hôpitaux et les médecins de campagne, les services...

Marine CLABÉ
Secrétaire Fédérale

Remerciements particuliers à Marc, Gilbert, Marie-Paule, Gérard, Jean-Claude, Georges, Raymond et Nicole, Joël, Paulette, Patrick, Madeleine et Roger pour leur chaleureux accueil.

Contactez la section :
Marc TESSIER, 06 08 09 72 07